
Programme de sensibilisation scolaires/grand public/agents des collectivités

Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

31, Rue du Geisbourg

68240 Kaysersberg

[Voir le site internet](#)

Olivier Moreuil

m.rajoelison@cc-kaysersberg.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation à l'environnement, et de sa politique "Déchets", la CCVK souhaite mettre en place un important **programme de sensibilisation** à la prévention et au tri des déchets.

La CCVK a donc passé une **convention de partenariat** avec le CPIE des Hautes-Vosges, qui est une association d'éducation à la nature et à l'environnement.

Celle-ci intervient dans plusieurs domaines :

- L'animation de programmes pédagogiques pour le jeune public (en particulier scolaire),
- La sensibilisation du grand public (sorties, conférences, organisation de manifestations, animations de soirées publiques...),
- La formation,
- La conception d'outils et de supports pédagogiques (malles...).

Le programme proposé de sensibilisation et d'éducation à l'Environnement sur le territoire de la CCVK s'articule globalement autour de plusieurs axes thématiques, dont la sensibilisation à la réduction de la production de déchets et au tri.

Le programme proposé comprend 3 volets :

- un premier volet s'adresse prioritairement aux élèves des écoles primaires du territoire et, dans une moindre mesure, au jeune public en situation de loisirs.

Les enfants sont en effet une cible prioritaire en termes de sensibilisation, parce qu'ils sont les adultes responsables de demain, mais aussi parce qu'ils portent un grand intérêt aux problématiques environnementales, et sont souvent vecteurs de messages à la maison.

- un deuxième volet prévoit un ensemble d'actions ciblées envers le grand public
- un troisième volet prévoit la formation des agents des collectivités (communes principalement)

Les agents des communes sont en effet des cibles importantes puisque leurs actions éco-exemplaires montrent aux usagers que les collectivités s'engagent et permettent une promotion des actions responsables.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Sensibiliser les publics à la prévention des déchets et au tri

Détail des objectifs selon les cibles

Pour les scolaires :

- année scolaire 2010/2011 : former les enfants des 24 classes de maternelles (environ 500 enfants) au compostage

Les cycles 1 travailleront sur le thème du compost, grâce à des animations qui s'appuieront sur la mise à disposition d'un lombricarium pédagogique dans les écoles. Cette animation permettra aux jeunes enfants de comprendre la notion de décomposition et de décomposeurs et d'observer l'un de ses représentants tout en faisant fonctionner concrètement le lombricarium.

ces animations se dérouleront en une séance

- année scolaire 2011/2012 : former les enfants de 20 classes de CP-CE1-CE2 à la problématique des déchets et de l'éco-consommation.

Les projets se dérouleront en 3 séances.

Pour les agents des communes :

- former les agents des espaces verts à la gestion intégrée des déchets verts des communes afin de diminuer les quantités de déchets verts qu'ils produisent et de valoriser localement les quantités restantes

Pour le grand public :

- été 2011-été 2012 : former le grand public au "jardin naturel" via des conférences et des ateliers terrain, afin de diminuer les quantités de déchets verts et de déchets dangereux (pesticides etc.)

Le thème évoluera chaque année.

Résultats quantitatifs

Il n'est pas possible de mesurer les quantités de déchets évités grâce à ces actions.

En revanche, voici les résultats de participation aux animations :

- Scolaires

Année scolaire 2010-2011 : 23 classes participantes, 500 enfants formés sur une demi-journée sur le thème du compost

- Grand public

Année 2011 : 5 soirées conférences (une centaine de participants au total), 2 ateliers pratiques (45 participants), un "point info déchèterie" (32 contacts)

Année 2012 (jusqu'au 30 avril) : 5 conférences (environ 80 participants), 3 ateliers pratiques (70 participants) et un "point info déchèterie" (20 contacts environ)

- Agents des collectivités

Une formation a eu lieu pour l'ensemble des agents des espaces verts des communes, ainsi que pour les élus référents déchets. 35 personnes ont participé à cette formation

Résultats qualitatifs

Très bon retour des enseignants sur les animations auprès des scolaires.

Très bon retour des usagers sur les animations (un questionnaire est donné à remplir en fin d'animation)

Pas encore d'évaluation réalisée auprès des agents des communes car le programme de formation se poursuit et sera réalisé à la fin de cette formation

MISE EN OEUVRE

Planning

Septembre 2010 : premiers contact avec le CPIE, échanges sur les thématiques à aborder

Janvier 2011 : proposition d'actions et de budget du CPIE, échanges et validation par la CCVK

Mars 2011 : vote du budget, rencontre avec tous les co-financeurs éventuels, établissement du plan de financement, signature de la convention

Avril 2011 : demandes de subvention

Septembre 2011 : lancement du programme de sensibilisation

Fin 2011 : nouvelles demandes de financement car le FEADER, qui devait subventionner 50% du projet se retire intégralement du projet.

Chaque année :

- début d'année : analyse du bilan de l'année précédente transmis par le CPIE
- début d'année : avenant à la convention définissant le programme pour l'année qui démarre
- mars : vote du montant de la subvention à verser
- au cours de l'année : bilans réguliers des actions en cours

Moyens humains

0.05 ETP chargé de mission déchets

0.05 ETP chargé de mission environnement

Moyens financiers

Coût du programme : environ 45.000€ par an

50% de subvention du CG, 50% à la charge de la CCVK

Moyens techniques

Néant

Partenaires mobilisés

CPIE, CG

Presse locale pour la communication sur les animations, et mairies (bulletins communaux)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible.

Difficultés rencontrées

C'est le seul programme en Alsace de sensibilisation multi-thématiques, et pluriannuel (2011-2015)

Recommandations éventuelles

Attention à la convention établie avec le CPIE car elle doit rester sous la forme d'une convention (la collectivité donne une subvention, ce n'est pas un marché) tout en permettant à la collectivité d'atteindre ses objectifs.

Les CPIE ne sont pas toujours très rapides dans la gestion administrative des dossiers.

La création des programmes et la gestion de ces aspects administratifs sont beaucoup plus chronophages que l'on peut s'imaginer.

Mots clés

MENAGE | CAMPAGNE D'INFORMATION

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions